En Italie, des militaires vont être déployés à Milan après les récents affrontements, annonce la Première ministre Giorgia Meloni

Quelque 500 soldats vont venir renforcer les équipes locales de la police jusqu'à la fin de l'année, a décidé le gouvernement d'extrême droite italien, alors que des rassemblements ont été accompagnés de violences samedi et dimanche.

lire plus tard
68 commentaires

Francetvinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 30/10/2026 20:04 Mis à jour le 30/10/2026 20:48
Temps de lecture : 5min

Comprendre vos usages vis-à-vis des communautés en ligne et de l'actualité
Afin de mieux comprendre vos habitudes, nous souhaitons savoir comment vous interagissez avec les communautés en ligne (espaces de discussion) et de quelle manière vous vous informez.
À quelle fréquence vous informez-vous sur l'actualité ?
Plusieurs fois par jour
Une fois par jour
Quelques fois par semaine
Rarement
Jamais
Envoyer
Ignorer

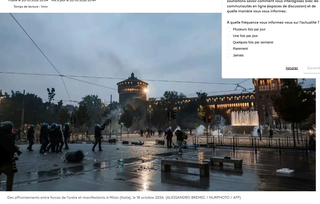

Des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants à Milan (Italie), le 18 octobre 2026. (ALESSANDRO BREMEC / NURPHOTO / AFP)

"Manifester est un droit, mettre nos villes à feu et à sang ne l'est pas." Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, mardi 20 octobre, Giorgia Meloni a annoncé le déploiement de 500 militaires à Milan afin d'apporter leur soutien à la police, après des affrontements survenus dans la métropole lombarde. Ces soldats rentreront sur place jusqu'à la fin de l'année.

Le Conseil des ministres avait également approuvé des mesures visant à faciliter le placement en détention des mineurs, à infliger des amendes à leurs parents en cas de délogés et à instaurer le délit de *"participation violente à une manifestation"*, a déclaré la cheffe du gouvernement italien.

> **Giorgia Meloni** ✓
> @Giorgiameloni · Suivre
>
> Manifestare è un diritto, devastare le nostre città no. Ecco le misure che abbiamo approvato per contrastare la violenza e tutelare la sicurezza dei cittadini.
>
> Regarder sur X
>
> 9:52 PM · 20 oct. 2026
> 14,8 k Répondre Copier le lien
> Lire 3,2 k réponses

Il n'y a en effet pas qu'en France qu'un mouvement de contestation sociale s'est accompagné de violences et de dégradations ce week-end. Plusieurs grandes villes du nord de l'Italie ont été le théâtre de scènes de chaos samedi et dimanche : Bologne, Turin et surtout Milan. La cité lombarde a vu son centre historique ravagé et la police milanaise a arrêté plus de 200 personnes depuis samedi, selon l'agence de presse Ansa.

Revendiquant s'inspirer de la France, les Italiens étaient appelés à manifester contre la vie chère samedi à l'initiative du mouvement Italia in Piazza, renforcé par des syndicats comme la puissante CGIL, l'équivalent italien de la CGT.

68 commentaires
partager

Vous pouvez désormais privilégier l'affichage des articles de francetvinfo dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?
ajouter comme source préférée

Sur le même thème

En Italie aussi, les scènes de chaos se multiplient

Des violences urbaines ont également éclaté en Italie en marge de manifestations contre la vie chère

La ville de Milan théâtre de violences urbaines et de pillages en marge de manifestations contre la vie chère samedi et dimanche

Italie, Belgique, Grèce, Albanie... La colère de la jeunesse française fait-elle des émules en Europe ?

"Nous, les Européens". L'art de vivre à l'italienne

1/88

La Quotidienne Monde
Retrouvez tous les jours à 19h les événements marquants de l'actualité internationale
Tous les jours à 19h
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Italie Monde

contenus sponsorisés

toute l'actu dès 7h30
Votre adresse e-mail
s'inscrire
France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 7h30" et elle est susceptible d'être personnalisée. En vous inscrivant à nos newsletters, vous consentez également à l'utilisation de pixels de suivi et de liens tracants. En savoir plus.
Notre politique de confidentialité

le live
direct tv
direct radio

Retrouvez aussi
Le matinale
Les Jeux

Politique de confidentialité
CGU et mentions légales
Gérer mes traceurs
Plan du site
Plan du site éclectique
Qui sommes nous ?
Nous contacter
Accessibilité (partiellement conforme)
Charte déontologique
Charte du Live
Assistant vocal
Devenir annonceur
Recrutement
Archives de Francetinfo